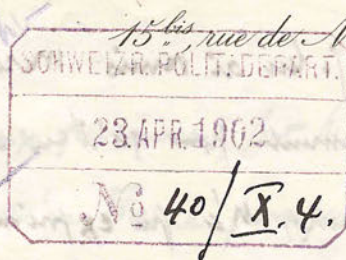


Légation de Suisse
en
France

Paris, le 40 avril 1902



N^o

PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMÉRO CI-DESSUS.

Monsieur le Président

Depuis que l'affaire Silvestrini a été connue du public, il me paraît que le monde officiel français et mes collègues du corps diplomatique gardent envers moi une grande réserve. Je me suis abstenue d'aborder ce thème en vos cercles et de prendre l'initiative de conversations à ce sujet; on a observé la même attitude à mon égard; il est vrai que votre livre bleu n'est arrivé ici que mercredi et que aucun grand journal ne l'a reproduit avec quelques développements. — La presse parisienne en général s'est bornée à donner quelques renseignements plutôt vagues, incomplets ou même erronés. Seuls le Temps et le Débat ont publié des articles de fond; le premier a balancé des périodes savantes pour être aimable envers les deux parties et conclure que l'incident était une bagatelle; les Débats ont été au fond de l'affaire, et ont conclu nettement qu'au point de vue du droit, la position de la Suisse était inattaquable, irréprouvable, mais qu'au point de vue de l'habileté diplomatique, il aurait peut-être dû être possible d'éviter une rupture.

Monsieur

Monsieur Zemp

Président de la Confédération

Berne.

BAR

323

Dodis



5091 L. 1005 02

M. Deleapi, lorsque je lui ai remis mercredi votre message, à titre personnel et uniquement pour qu'il en eût la primeur avant de le lui dans vos journaux, n'a pu exprimer une appréciation; il s'est borné à dire: "Espérons qu'on ne s'égorgera pas pour cela et que la diplomatie républicaine a amené le calme; les rapports entre Etats ne sont pas toujours exclusivement judiciaires" ou quelque chose d'analogue.

D'autre part, dans hauts personnages en relations avec le ministre des affaires étrangères on y occupant de très hautes positions, même dit, l'un dans un dîner où j'étais assis à côté de lui, l'autre au cours d'une visite qu'il m'a faite pour des affaires courantes, qu'on avait été surpris ici de ne trouver, ni dans la correspondance avec M. Sissostrotelli, ni dans le message du conseil fédéral à l'assemblée fédérale, quelques-unes de ces phrases en quelque sorte inevitables dans la correspondance diplomatique, pour exprimer les sentiments de réprobation du gouvernement et du peuple contre l'anarchie, la profonde indignation de tous les hommes civilisés pour le délit de l'Autriche, le regret de l'arrêt du tribunal ayant donné tort au procureur général dans l'affaire de l'almanach anarchiste, ou des indications détaillées fournies à M. Sissostrotelli sur le précédent Schill et la marche à suivre; tout cela avait, dans

la pitié de ces deux personnes, fort bien disposés pour la Suisse et qui savent fort bien qu'en France paraissent constamment des publications pires que celles du Risveglio, contraindre à calmer l'exaspération des Italiens ou à les mettre davantage dans leur tort.

Je vous prie cela dans le seul but de vous dire ce que j'étais au moment de moi et pour vous mettre en mesure, si vous le jugez à propos, et si l'occasion s'en présente, de donner une satisfaction à ces sentiments que je crois, ou plutôt que je sens, être assez répandus ici.

J'ajouterai que l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie m'a très souvent prié son gouvernement de s'abstenir de porter plainte à Paris contre les articles outrageants pour l'Empereur, le prince Rudolphe etc etc; à quelques reprises il a dû insister énergiquement dans ce sens et a même été obligé d'écrire qu'il exigeait un ordre formel pour qu'il était personnellement opposé, à la façon la plus absolue, à des démarches et poursuites. — De même l'ambassadeur d'Angleterre, qui a bicorsillié une plainte à propos des étonnables articles & caricatures soit contre la Reine Victoria, soit contre le prince de Galles, soit contre le roi Edouard VII; monseigneur a pris un jour le train pour Cannes avec ordre de y border pendant quelques semaines, mais lord Salisbury a cédé et a renoncé aux poursuites; il y a

peu de semaines encore, un journal publiait vingt pages d'immenses caricatures contre Léonard VIII, conduit en terre au milieu de femmes nues & de petits télégraphistes, et représenté sur la couverture du journal perdu à une potence entre deux souteneurs. — Tout cela était répandu à profusion dans les kiosques, les boulevard et était mille fois pire que l'article de Risorgimento dans l'existence n'était comme qui de cent personnes en Suisse.

Comme petite anecdote en rapport avec l'affaire de Silvestrelli, j'ajouterais au terminant que l'agent diplomatique de Bulgarie, un nouveau venu que je connais à peine, m'a écrit pour me dire qu'il y a quelques années, à Sofia, M. Silvestrelli sortait du club international, habillé comme un ouvrier, et s'est mis avec permission à siffler son chien à l'aide d'un sifflet; en Bulgarie, les agents de police correspondent entre eux à coups de sifflet et il est interdit au public de se servir de cet instrument de musique; deux agents imitèrent M. Silvestrelli à ce jeu de sifflet; il permit de le faire, et fut emprisonné; il invoqua alors sa qualité de représentant de l'Italie; les agents se mirent à rire & lui dirent qu'un chef de mission diplomatique ne pouvait pas être habillé de la sorte; on le conduisit au poste où il fut passé à tabac c'est à dire engagé à passer entre deux rangées de policiers qui ne lui ménageaient pas les coups. — quelques heures plus tard, son secrétaire vint le réclamer et le gouvernement bulgare, tout en regrettant vivement l'aventure, dut lui rappeler que les règlements de police s'appliquent aux diplomates — J'ignore si les détails de ce récit sont exacts; ils démontrent une certaine tendance à l'absence de principes de loi du pays et M. Silvestrelli est accablé.

Ageny, munit le Président, l'assurance de ma très haute considération

Hardy